

## Subventions 2026

### Résumé des recommandations pour les PPE et Copropriétés

Les informations ci-dessous sont une version simplifiée du barème des subventions fédérales, cantonales et communales, soumises à conditions. Pour plus de détails et les conditions d'octroi, consultez le document source : <https://ge-energie.ch/> et téléchargez le catalogue des subventions.

Phasage	Nom	Description	Subvention	Organisme
Diagnostic initial	<b>CECB+</b> (Certificat énergétique des bâtiments avec rapport de conseil)	Diagnostic énergétique global du bâtiment avec 3 scénarios de rénovation	Jusqu'à 1500 CHF	OCEN Grand-Saconnex Lancy Meyrin
	<b>Pré-audit</b>	Pré-audit énergétique : état des lieux et premières recommandations d'optimisation Il permet également de situer le bâtiment par rapport à ses obligations légales.	Jusqu'à 600 CHF par pré-audit et au maximum de 50% du montant du pré-audit	SIG éco21
	<b>Visites Eco-logement offertes aux PPE</b>	Visite conseil avec installation de matériel efficient (énergie, eau, déchets)	Offert	SIG éco21
	<b>Accompagnement solaire</b>	Accompagnement lors des phases d'étude, présentation et réponses aux questions lors d'une assemblée de la PPE. La réalisation de l'étude doit se faire en 2026. Une offre doit être signée avec un installateur partenaire dans un délai de 6 mois suivant le rendu de l'étude.	50 % du forfait de l'étude jusqu'à 5000 CHF	SIG éco21

Phasage	Nom	Description	Subvention	Organisme
Optimisation énergétique	<b>Circulateur</b>	Dans le cadre d'un projet visant à améliorer le rendement des pompes de circulation pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire dans le but de faire des économies d'électricité. Le montant exact se calcule en fonction des économies d'électricité en kWh.	Jusqu'à 40% de l'investissement	SIG éco21
	<b>Éclairage</b>	Dans le cadre d'un projet portant sur l'assainissement de l'éclairage des communs d'immeubles et parking, seuls les projets mettant en place un système de détection ou interrupteurs peuvent bénéficier de cette incitation financière. Le montant exact se calcule en fonction des économies d'électricité en kWh.	Jusqu'à 50% de l'investissement.	SIG éco21
	<b>Optimisation chaufferie</b>	Optimisation des installations de chauffage (sans investissement)	Programme autofinancé par les économies d'énergie thermique	SIG éco21
	<b>Ventilation</b>	Amélioration des systèmes de ventilation (logements, parkings, etc.)	Jusqu'à 50% de l'investissement	SIG éco21 <i>Meyrin</i>

Phasage	Nom	Description	Subvention	Organisme
Production d'énergie renouvelable	<b>Installation solaire thermique</b>	Dans le cadre d'une nouvelle installation solaire ou l'extension d'une installation existante. Seuls les capteurs ou systèmes combinés mentionnés sur la liste officielle donnent droit à une subvention.	Jusqu'à 4800 CHF.- + CHF 2000.- /kW	OCEN Grand-Saconnex* Lancy Meyrin
	<b>Chauffez renouvelable</b>	Le programme « chauffez renouvelable » de SuisseEnergie soutient les propriétaires dans le remplacement de leur système de chauffage.	<a href="https://www.chauffezrenouvelable.ch/">https://www.chauffezrenouvelable.ch/</a>	Confédération
	<b>Check-devis-solaire</b>	Analyse gratuite des devis photovoltaïques (SuisseEnergie)	<a href="https://www.suisseenergie.ch/tools/check-devis-solaire/">https://www.suisseenergie.ch/tools/check-devis-solaire/</a>	Confédération
	<b>Installation solaire photovoltaïque</b>	Les exploitants d'installations photovoltaïques reçoivent une rétribution d'investissement unique (RU) selon deux programmes : ⇒ Pour les petites installations photovoltaïques d'une puissance de moins de 100 kWc ⇒ Pour les grandes installations avec une puissance supérieure ou égale à 100 kWc Calcul de la prime sur : <a href="#">Tarificateur-Pronovo AG</a>	Maximum 30% du coût d'investissement	Confédération Grand-Saconnex* Meyrin
	<b>Prime solaire</b>	Subvention à l'installation de panneaux photovoltaïques	25% de la subvention Pronovo pour les installations inférieures à 30 kWc et 15% pour les installations entre 30 et 100 kWc	SIG

Phasage	Nom	Description	Subvention	Organisme
Stockage d'énergie	Prime batterie	Subvention à l'installation d'une batterie de stockage	130 CHF/kWh de capacité pour toutes batteries inférieures à 15 kWh	SIG
Production d'énergie renouvelable Production d'énergie renouvelable	Pompe à chaleur	Installation de pompe à chaleur (conditions : hors zones CAD, usage principal)	Jusqu'à 3000 CHF/KW	OCEN Grand-Saconnex Lancy Meyrin
	Raccordement à un réseau de chauffage	Raccordement à un réseau thermique en remplacement d'un chauffage fossile	Jusqu'à 58'000 CHF	OCEN Lancy
Rénovation de l'enveloppe thermique	Isolation thermique de la façade, du toit, des murs et du sol contre terre	Isolation de l'enveloppe (façade, toiture, sol)	Jusqu'à 140 CHF/m2	OCEN Grand-Saconnex Lancy Meyrin

## Conditions générales :

- Les montants peuvent varier selon le projet
- Certaines aides sont cumulables
- Les subventions sont soumises à conditions

## Informations complémentaires :

- Pour les subventions octroyées par SIG et SIG éco21, contactez : [Eco21.renovation.durabilite@sig-ge.ch](mailto:Eco21.renovation.durabilite@sig-ge.ch).
- Pour la subvention Accompagnement solaire pour les PPE : [Eco21.solaire@sig-ge.ch](mailto:Eco21.solaire@sig-ge.ch)
- En plus des subventions mentionnées précédemment concernant l'énergie, certaines communes partenaires offrent des subventions complémentaires pour promouvoir la biodiversité, encourager la mobilité douce et préserver les ressources.
- Pour tous les projets de rénovation, des subventions complémentaires de l'Office Cantonal de l'Energie (OCEN) sont octroyées consultables sous : <https://ge-energie.ch/>
- La liste des partenaires homologués par SIG-éco21 est consultable en scannant le QRcode ci-dessous :

## Liens vers les sites communaux pour les subventions :

- Ville du Grand-Saconnex : <https://www.grand-saconnex.ch/actualites/fonds-communal-pour-la-transition-ecologique>
- Ville de Lancy : <https://www.lancy.ch/annuaire/subventions-service-de-lamenagement-du-territoire>
- Commune de Meyrin : [Fonds communal pour l'énergie, le climat et la biodiversité | Commune de Meyrin](#)



Partenaires SIG-éco21  
Immobilier

Pour toute autre question : [contact@bati-durable.ch](mailto:contact@bati-durable.ch)